

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 4

Artikel: "AAA" : l'agriculture américaine sous le contrôle de l'état
Autor: Woytinski, Wladimir
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et des bureaux de codes. Par contre, Roosevelt a réussi à mettre sur pied une administration agricole qui, avec la coopération des paysans, fonctionne jusque dans le plus petit village. De même, pour l'organisation des travaux publics, on réussit après de longs efforts à mettre sur pied une vaste administration qui a des représentants dans presque toutes les villes du pays.

De la même manière que l'économie de crise a pu, à maints égards, s'inspirer des expériences de l'économie de guerre, l'économie planée sera nécessairement amenée, dans ses développements ultérieurs, à tenir compte des enseignements du « New-Deal ». Dans cette mesure il est bien permis d'affirmer que le « New-Deal » constitue une œuvre de pionniers.

„AAA“

L'agriculture américaine sous le contrôle de l'Etat.

Par *Wladimir Woytinski*, Washington.

Le 6 janvier 1936 la Cour suprême des Etats-Unis a déclaré inconstitutionnelle l'administration du rétablissement de l'équilibre dans l'agriculture (Agricultural Adjustment Administration), en exprimant l'avis que les mesures de contrôle et de restriction de la production, dictées par cette administration, limitent d'une manière inadmissible les droits des divers Etats de l'Union. L'étude que l'on va lire a été rédigée avant cette décision de la cour, mais elle n'a pas, pour tout cela, perdu son caractère d'actualité, car d'une façon ou d'une autre l'action de secours en faveur de l'agriculture sera nécessairement poursuivie. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines le Sénat a voté un crédit de 500 millions de dollars pour la distribution de subsides agricoles. Il est vrai que la base financière des nouvelles mesures qui seront prises dans ce domaine reste à trouver, car la base de l'ancienne législation agraire, l'impôt sur la transformation des produits, a été également détruite par la sentence de la Cour suprême, étant donné que cet impôt n'a pas été jugé compatible avec la constitution des Etats-Unis.

«AAA» est l'abréviation par laquelle on désigne l'administration du rétablissement de l'équilibre dans l'agriculture (Agricultural Adjustment Administration). Comme son nom l'indique, l'objet de cette administration est d'adapter la production aux besoins du marché et, pour l'instant, cette adaptation s'exerce vers le bas et vise à protéger les prix agraires. Le but de l'action poursuivie est de liquider les stocks accumulés durant la dépression et qui exercent une pression de plus en plus forte sur les prix.

L'Amérique qui, vue d'Europe, apparaît en première ligne comme le pays industriel le plus puissant du monde, constitue également un gigantesque marché agricole et la prospérité nationale est fonction de l'équilibre entre les deux branches de la pro-

duction. La crise avait gravement compromis cet équilibre. Le recul de la production industrielle, qui ne fut accompagné d'aucune réduction de la production agricole, provoqua une baisse vertigineuse du prix des produits agraires. La diminution consécutive du pouvoir d'achat des paysans engendra une nouvelle restriction de l'activité industrielle et compliqua singulièrement les efforts de redressement. La misère de l'agriculture aggrave celle de l'industrie qui, à son tour réagit sur la première.

A l'acuité de la dépression au milieu de laquelle les Etats-Unis se sont débattus, correspond l'ampleur et l'audace de l'effort qui a été entrepris pour la reconstruction économique du pays et dont l'« AAA » ne constitue qu'un aspect. Les méthodes appliquées par l'« AAA » et les résultats de ses efforts méritent d'être examinés attentivement dans le vieux monde, non seulement en tant que mesures spécifiques de politique agricole et de protection agricole, mais aussi dans leurs aspects plus généraux. L'« AAA » constitue, en effet, un essai particulièrement intéressant d'économie planée, essai qui mérite de retenir l'attention de tous ceux qui préconisent la transformation selon un « plan » du système économique moderne.

De février 1929 à février 1933, la production industrielle des Etats-Unis avait baissé de 48,7 pour cent, la construction avait diminué même de 88 pour cent, tandis que la production agricole ne s'était réduite que de 4,6 pour cent.

Durant la même période, les stocks de métaux s'étaient accrus de 3,6 pour cent, tandis que ceux de produits agricoles augmentaient de 61,9 pour cent, l'augmentation pour les matières premières de l'industrie textile atteignant même 81,1 pour cent.

Les écarts de prix se réglèrent sur ces différences: les prix de gros des produits autres qu'agricoles avaient baissé de 28,2 pour cent, alors que pour l'agriculture la baisse fut de 61,2 pour cent. Ou, pour exprimer la chose autrement, le prix des produits dont les agriculteurs sont acheteurs avait baissé de 34 pour cent, tandis que comme vendeurs ces mêmes fermiers obtenaient pour leurs produits 64 pour cent de moins que quatre ans plus tôt. De cette manière le revenu réel des agriculteurs se trouva réduit de près de moitié et la part de l'agriculture américaine au revenu national baissa non seulement en valeur absolue, mais aussi relativement à ce qu'elle était autrefois. Durant les années 1921 à 1925, en effet, cette part avait varié entre 10,8 et 11,1 pour cent; elle était tombée ensuite à 9,6 pour cent en 1926 et à moins de 9 pour cent jusqu'en 1929, pour s'abaisser à 7 pour cent durant la crise. C'était une nécessité économique que d'améliorer la relation des prix entre la production agricole et industrielle, mais il était clair qu'une action efficace dans ce domaine ne serait possible que le jour où se trouverait assuré un certain équilibre entre le volume de la production des deux branches d'activité. Théoriquement ce problème pouvait se résoudre de trois manières:

1° On pouvait tenter d'accroître la production industrielle pour l'adapter à la capacité de l'agriculture, sans restreindre la production de cette dernière.

2° On pouvait, alternativement, réduire la production agricole au niveau d'une production industrielle déprimée.

3° On pouvait enfin, tout en étendant la production industrielle, restreindre la production agraire.

C'est cette troisième méthode que choisit le gouvernement Roosevelt.

La loi sur le rétablissement de l'équilibre dans l'agriculture a été adoptée par le congrès le 12 mai 1933. Elle vise principalement :

1° A établir et à maintenir un équilibre déterminé entre la production et la consommation des produits agricoles, ainsi que des conditions d'écoulement de ces produits, susceptibles de ramener les prix payés aux agriculteurs à un niveau assurant aux produits agricoles un pouvoir d'échange avec les articles qu'achètent les agriculteurs, équivalant à celui que possédaient lesdits produits pendant la période de base comprise entre août 1909 et juillet 1914.

2° Les prix rétablissant la parité d'échange doivent être pratiqués dans le plus bref délai possible, sans pourtant négliger les possibilités d'absorption des marchés indigène et étrangers.

3° Les intérêts des consommateurs doivent être protégés par le rajustement de la production agricole à un niveau n'entraînant pas une augmentation du pourcentage des prix de détail des produits agricoles revenant aux agriculteurs, par rapport au pourcentage touché par eux au cours de la période août 1909 à juillet 1914.

On commença par les mesures purement négatives, mais on assure — et les dirigeants de l'« AAA » en sont sincèrement convaincus — qu'on n'en restera pas là et que le système se transformera peu à peu en un organe capable d'imprimer à l'agriculture une direction positive. Dans sa constitution aussi bien que dans sa politique l'« AAA » est très fortement décentralisée.

A l'origine, les mesures de l'« AAA » devaient s'appliquer à sept produits fondamentaux : le coton, le blé, le maïs, les porcs, le riz, le tabac et le lait. En 1934, cette liste fut étendue par l'adjonction du sucre, du bétail, des arachides, du seigle, du lin, de l'orge et des sorghos à grains. La production et la vente des produits agricoles sont réglées de deux manières :

a) les fermiers sont invités à s'engager par voie d'accords avec le secrétaire de l'agriculture à restreindre dans une certaine mesure leur production, moyennant quoi ils peuvent recevoir une prime compensant la restriction de cette production. Pour couvrir les dépenses résultant de cette action, la loi prévoit une taxe spéciale de transformation.

b) La distribution des produits agricoles est contrôlée au moyen de licences, contrats de vente, tarifs de prix, etc.

Dans les milieux du Ministère de l'Agriculture et dans la presse gouvernementale, on insiste sur le fait que l'« AAA » n'est pas un moyen de dicter à l'économie les volontés de l'Etat: elle se propose simplement de provoquer et d'encourager l'entr'aide coopérative entre agriculteurs. A vrai dire, je ne suis pas convaincu que les coopérateurs de l'école européenne approuveraient en tous points les méthodes que l'« AAA » applique pour la réalisation de son idéal. En réalité, tout le système repose sur une intervention de l'Etat dans le processus économique. Les accords « facultatifs » des fermiers avec le Ministère de l'Agriculture naissent et s'éteignent avec les fluctuations dans le rendement de la taxe de transformation, dont le produit est distribué entre les « coopérateurs » agricoles, sans cet encouragement financier à l'« adaptation », tout le système s'effondrerait. Mais le principe de l'entr'aide et de la libre décision des fermiers est mis en vedette. On organise des assemblées, on réunit des congrès locaux, régionaux et nationaux, au cours desquels des projets de lois et des programmes ministériels sont soumis au plébiscite des intéressés. Et l'on aurait tort de croire que tout cela ne se fait que pour des raisons d'opportunité politique, car on a vraiment l'impression que le gouvernement se préoccupe d'organiser les fermiers, de les initier aux problèmes économiques et de les préparer pour une collaboration systématique. Et cette dernière préoccupation n'est certes pas étrangère aux buts de la coopération. De ce point de vue il est essentiel que l'exécution des contrats soit contrôlée par les fermiers compris dans cette action et par les coopératives locales, qui sont directement intéressés au succès de l'action. Le programme d'adaptation agricole se développe dans le même sens que la politique des coopératives dont il peut être considéré comme un prolongement.

C'est au cours du deuxième semestre de 1933 que l'« AAA » se mit à l'œuvre. Mais le marché agricole, durant cette année, a été placé beaucoup moins sous le signe de cette réforme, que sous celui de l'extraordinaire sécheresse. L'amélioration des prix, notamment de celui du blé, que l'on constata à la fin de 1933, ne peut donc guère être portée à l'actif de l'« AAA ». Par contre, les années 1934 et 1935 ont présenté une importance capitale du point de vue de la nouvelle politique agraire.

Dans l'industrie *cotonnière*, le programme d'adaptation de la production fut appliqué au cours de ces deux années avec la plus grande énergie. En 1933 déjà, on avait retiré de la production 10 $\frac{1}{2}$ millions d'acres. En automne de la même année, le Ministère de l'Agriculture fit connaître un programme biennal d'adaptation. Il proposa aux producteurs de coton de lui louer en 1934 35 à 45 pour cent et en 1935 25 pour cent de la surface

destinée à la culture du coton. Les terres ainsi retirées de la culture du coton devaient rester en friche.

Plus d'un million de producteurs ont adhéré à ce plan, de telle sorte qu'en 1934 la surface plantée en coton se trouva réduite d'environ 15 millions d'acres. Conformément au plan primitif, une partie des terres retirées en 1934 devaient être restituées aux producteurs dans le courant de 1935, mais, par la suite, ce plan fut modifié en ce sens que les producteurs furent autorisés à céder au gouvernement 35 pour cent des surfaces plantées, au lieu de 25 pour cent qu'on avait prévus à l'origine.

Grâce à ces mesures, le prix du coton est monté aux Etats-Unis de 6,5 cents la livre en 1932—1933, à 9,7 cents en 1933—1934 et 12,6 cents en 1934—1935. Les recettes des producteurs de coton ont évolué durant la même période de la manière suivante:

1932—1933	484 millions de dollars
1933—1934	880 » » »
1934—1935	871 » » »

Les redevances et indemnités pour les terres « louées » au gouvernement ont oscillé entre 110 et 130 millions de dollars par an; l'amélioration est donc due dans une mesure plus forte à la hausse des prix qu'aux subventions des pouvoirs publics.

Le programme cotonnier de l'« AAA » a trouvé un large appui dans les milieux de producteurs. En décembre 1934, tous les planteurs furent invités à se prononcer au scrutin secret sur la continuation de l'action durant la saison 1935—1936. Sur 1,521,887 fermiers qui ont pris part à cette consultation, 89,4 pour cent se sont prononcés affirmativement.

En ce qui concerne la production de *blé*, le Ministère de l'Agriculture a élaboré en 1933 un plan triennal prévoyant une réduction de 15 pour cent des emblavures. Les producteurs participant au plan de réduction devaient se partager entre eux le produit d'une taxe perçue sur la monture de la farine destinée à l'alimentation humaine, taxe dont le taux était fixé à 30 cents par « bushel ».

En 1933, on dut se contenter de restreindre les emblavures de blé d'hiver. Au reste, la sécheresse se chargea de compléter l'œuvre de réduction de la production.

Sur les 1,200,000 producteurs de blé du pays, 570,000 seulement, soit à peine la moitié, ont signé des contrats avec le Ministère de l'Agriculture. Les grands producteurs de l'ouest, du nord-ouest et du sud se déclarèrent prêts à réduire leurs emblavures, tandis que les petits producteurs des régions industrielles de l'est jugèrent plus profitable pour eux d'escompter la hausse imminente des prix. Au total, les fermiers englobés dans cette « coopération » représentent environ 78 pour cent de la production américaine de blé. Mais en 1934 les producteurs régis par des contrats ne se sont guère mieux tirés d'affaire que ceux qui n'en ont pas signé.

La récolte de blé a de nouveau été extrêmement mauvaise (8,2 «bushel» par ha, au lieu de 12,5 pour la moyenne des années 1924—1933), les prix sont fortement montés assurant de meilleurs profits aux producteurs qui n'avaient pas réduit leurs emblavures. De toute manière la situation des producteurs de blé s'est améliorée au cours des dernières années et leurs revenus ont atteint:

195 millions de dollars en	1932
366 » » » »	1933
380 » » » »	1934

Le programme d'adaptation de l'« AAA » pour le *maïs* est en relation étroite avec celui qui fut adopté pour la production *porcine*, le maïs servant essentiellement aux Etats-Unis à la nourriture des porcs et constituant, en quelque sorte, la matière première de l'élevage.

La production porcine américaine se trouvait dès avant le début de la crise mondiale dans une situation particulièrement difficile, à laquelle contribuaient de fortes fluctuations de prix, une surproduction constante et un resserrement de la marge de profits. Durant la crise, cette situation s'aggrava encore et les experts américains sont arrivés à la conclusion, qu'à moins de réduire la production de porcs il serait impossible de rétablir dans cette industrie des conditions normales. Ce fut là le point de départ de l'action entreprise par l'« AAA » dans ce domaine.

Durant l'hiver 1933—1934, environ 6,400,000 porcs ont été abattus. La viande de ces animaux — environ 100 millions de livres — fut distribuée gratuitement aux familles de chômeurs. Parallèlement à cette action et à une large politique de crédits aux éleveurs, le Ministère de l'Agriculture élaborera un programme complet d'adaptation, qui prévoit une réduction de 20 pour cent de la superficie cultivée en maïs, en même temps qu'une diminution de 25 pour cent de la production de porcs. Cette action s'étendit à 55 pour cent de la superficie cultivée en maïs et à 75 à 80 pour cent de la production porcine.

Les contrats conclus en vertu de ce programme devaient permettre une réduction d'environ 13 millions dans le nombre des porcs, mais en réalité on a réussi à diminuer les effectifs d'environ 25 millions. Si l'on admet que sur cette quantité le nombre de porcs, que les producteurs ont abattus spontanément pour tenir compte des conditions nouvelles du marché des fourrages, atteint 12 millions, on est amené à constater que la sécheresse a davantage contribué à la réduction de la production que le système des contrats conclus avec le Ministère de l'Agriculture.

A la fin de 1934, le Ministère a procédé à un referendum parmi les producteurs de maïs et les éleveurs de porcs. Sur 580,000 fermiers qui y ont participé, 60 pour cent se sont prononcés pour la continuation de l'action entreprise, ce qui ne constitue pas un

résultat extrêmement encourageant pour l'« AAA ». Il est vrai qu'une année plus tard, en octobre 1935, lorsque le Ministère consulta une seconde fois les producteurs sur leur attitude vis-à-vis du contrôle de l'Etat, le pourcentage des avis favorables au programme de l'« AAA » excéda 85 pour cent.

En 1935, les surfaces cultivées en maïs et la production porcine devaient rester fixées au même chiffre qu'en 1934. Le contrôle sur l'utilisation des surfaces enlevées à la culture du maïs fut quelque peu relâché.

Les tentatives de l'« AAA » d'adapter la production laitière aux besoins du marché, en opérant une réduction de 20 pour cent dans les ventes, sont restées sans succès, car les fermiers ne purent se mettre d'accord sur le programme; la moitié se prononça pour les propositions du Ministère, tandis que l'autre moitié repoussa toute idée de contrôle public de la production laitière.

L'« AAA » dut donc se borner à contrôler le prix des produits laitiers par le moyen d'accords. On reconnaît généralement qu'elle a réussi à éliminer certains défauts de la production laitière et à déterminer, en même temps qu'une hausse des prix, une amélioration de la qualité. Mais ce n'est pas là une solution du problème laitier et l'adaptation reste encore à faire.

Tout autre est le résultat de l'activité que l'« AAA » a déployée dans la production de *tabac*. En 1934, 289,100 fermiers ont conclu avec le Ministère de l'Agriculture des accords qui devaient s'appliquer à 90 pour cent de la production de tabac. En moyenne, les planteurs parties à l'engagement ont réduit leur production d'un tiers, ce qui a entraîné pour l'ensemble du territoire américain une réduction d'environ 25 pour cent. En conséquence de ce programme, les planteurs ont reçu 204 millions de dollars en 1933 à 1934 et 257 millions de dollars même en 1934—1935, alors qu'en 1932—1933 la recette totale de la vente de tabac avait atteint à peine 106 millions.

En été 1934, les planteurs furent appelés à se prononcer sur le projet de loi Kerr-Smith. Ce projet prévoyait en faveur des planteurs engagés dans le plan de collaboration une taxe perçue sur les planteurs qui étaient restés en dehors de ce plan et qui serait égale à la différence de prix obtenue grâce à la restriction de la production. Plus de 90 pour cent des planteurs, représentant 97,3 pour cent de la production totale de tabac, se prononcèrent en faveur de ce projet.

La crise dont souffrait l'industrie *sucrière*, nécessita des mesures particulièrement compliquées; il s'agissait d'assurer un certain équilibre entre deux types de produits, dont l'un, la betterave, est essentiellement indigène, tandis que l'autre, la canne à sucre, est un produit d'importation. En vertu de la loi sur le sucre, dite loi Jones-Castigan, le problème est réglé de la manière suivante:

Chaque année le Ministère de l'Agriculture évalue les besoins du pays en sucre au cours de l'année suivante. Une partie de ce

contingent est réservé aux producteurs indigènes de betteraves: en principe ils sont autorisés à produire autant que pour la moyenne des années précédentes. Le reste des commandes du marché américain du sucre, c'est-à-dire environ 75 pour cent de la quantité globale, est réparti entre les pays et les régions d'importation (Cuba, Philippines, Porto-Rico, Hawaï, Iles Vierges, ainsi qu'entre les producteurs indigènes de canne de Floride et de Louisiane.

En Louisiane, notamment, on se proposait de réduire très considérablement la production de canne à sucre. L'« AAA » appliqua pour cette fin la méthode usuelle: le Ministère proposa aux producteurs de conclure des accords par lesquels ils s'engageaient à réduire de 30 pour cent les surfaces cultivées en canne.

En même temps qu'on introduisit la taxe sur la transformation, dont le produit devait permettre de verser les primes aux planteurs, on réduisit le droit à l'importation du sucre brut, de telle sorte que le prix de détail du sucre resta inchangé.

Une chose est certaine: c'est qu'au cours des dernières années le revenu des fermiers américains s'est considérablement accru comme le montrent les chiffres suivants:

1932	4,3 milliards de dollars
1933	5,1 » » »
1934	6,1 » » »

Pour 1935 on escomptait un nouvel accroissement des revenus et au cours de cette année, pour la première fois depuis le début de la crise, l'agriculture a de nouveau donné des profits. En automne 1935, les fermiers ont disposé d'argent liquide, ce qui s'est traduit par une augmentation de l'achat de machines agricoles, un renouveau de l'activité du bâtiment à la campagne, un accroissement des dépôts dans les banques locales, etc.

Un fait encore doit être reconnu: l'« AAA » n'a pas entraîné de charge financière pour l'Etat et a à peine renchéri le coût de la vie. Les charges financières découlant de cette action ont été couvertes par le système des taxes de transformation. Quant à l'augmentation du coût de la vie, qui devait résulter de la hausse du prix des produits agricoles, il suffit, pour en apprécier l'étendue, d'examiner de plus près les fluctuations de l'indice. Pour la moyenne de 1933, cet indice s'établissait à 132,2 (1913 = 100), en 1934 il était monté à 137,2 et au cours du premier semestre de 1935 à 140,4. Au cours de cette période, le coût de la vie a, par conséquent, augmenté d'à peine 6 pour cent.

Mais on ne saurait non plus surestimer les résultats obtenus par l'« AAA »; elle constitue, sans doute, une tentative intéressante de direction de l'agriculture et un témoignage de ce que, dans ce domaine, on peut faire beaucoup sans quitter les voies de la démocratie. Mais bien des aspects de cette expérience restent peu satisfaisants.

Jusqu'ici, en effet, on s'est contenté de mesures négatives, d'une adaptation vers le bas. Il y a quelque chose de grotesque à vouloir combattre la crise en restreignant la production, en réduisant les surfaces cultivées et en payant pour cela une prime aux fermiers sur le dos des consommateurs. D'autre part, nous ne pouvons approuver le principe de l'« AAA », selon lequel le fermier, chaque fois qu'il agit raisonnablement au regard de son propre intérêt, a le droit de réclamer pour cela une récompense en espèces. Il y a là un gros danger de voir une telle conception de la coopération et une éducation ainsi conçue des fermiers dégénérer en une caricature. Sans doute l'entraide est-elle une belle chose, mais elle ne doit pas se faire aux frais des autres.

Bref, nous ne pouvons guère considérer l'« AAA » comme la réalisation de notre conception d'une économie planée. Une restriction passagère et systématique de la production agraire peut être recommandable, dans la mesure où elle est combinée avec une politique qui crée un pouvoir d'achat additionnel et qui est susceptible d'accroître la production industrielle. La classe ouvrière peut appuyer les fermiers dans leurs revendications en faveur de prix meilleurs, à condition que les fermiers, à leur tour, appuient l'action ouvrière en faveur d'une hausse des salaires. Les deux revendications ne sont pas contradictoires; au contraire, une politique économique raisonnable ne peut que les harmoniser.

Les porte-parole de la réaction sociale aux Etats-Unis reprochent au gouvernement Roosevelt de représenter, pour des raisons démagogiques, le « New-Deal », comme le seul système et de dénoncer comme adversaire du progrès social et d'une politique économique active quiconque attaque ou critique, ne fut-ce qu'une partie de ce système. Pour employer une image, ces adversaires de la politique de réforme sont disposés à laisser abattre les porcs pour aider les producteurs, mais ne veulent pas, pour des raisons de principe, répartir gratuitement la viande entre les chômeurs. En réalité, et l'« AAA » le prouve à l'évidence, il est impossible, dans la chaîne des mesures de redressement économique, de détacher arbitrairement un chaînon.

*

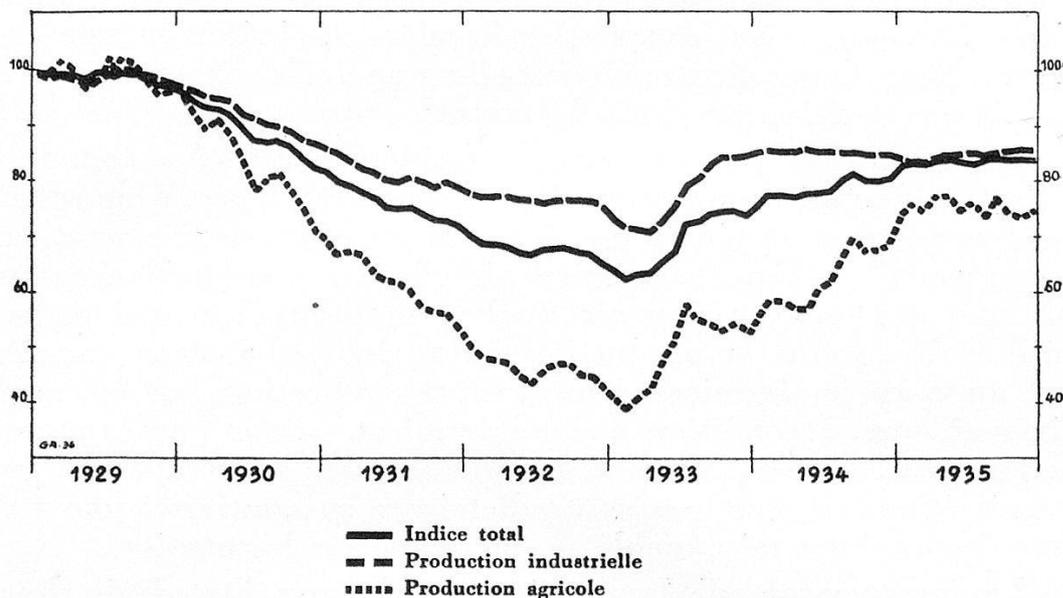
Chiffres sur l'économie américaine.

Les renseignements sur la situation économique des Etats-Unis étant souvent contradictoires et du fait qu'il est difficile d'obtenir une documentation sûre, nous publions ci-dessous, en connection avec les articles de G. Colm et W. Woytinsky, quelques données sur le cours de la conjoncture en Amérique.

Les prix de gros

n'ont pour ainsi dire pas cessé de s'effondrer depuis la fin 1929 jusqu'au printemps 1933. Cet effondrement atteignit tout particulièrement les prix de l'agriculture qui, au début de 1933, étaient de 61 pour cent inférieurs à ce qu'ils étaient en 1929.

Prix de gros (1928=100)



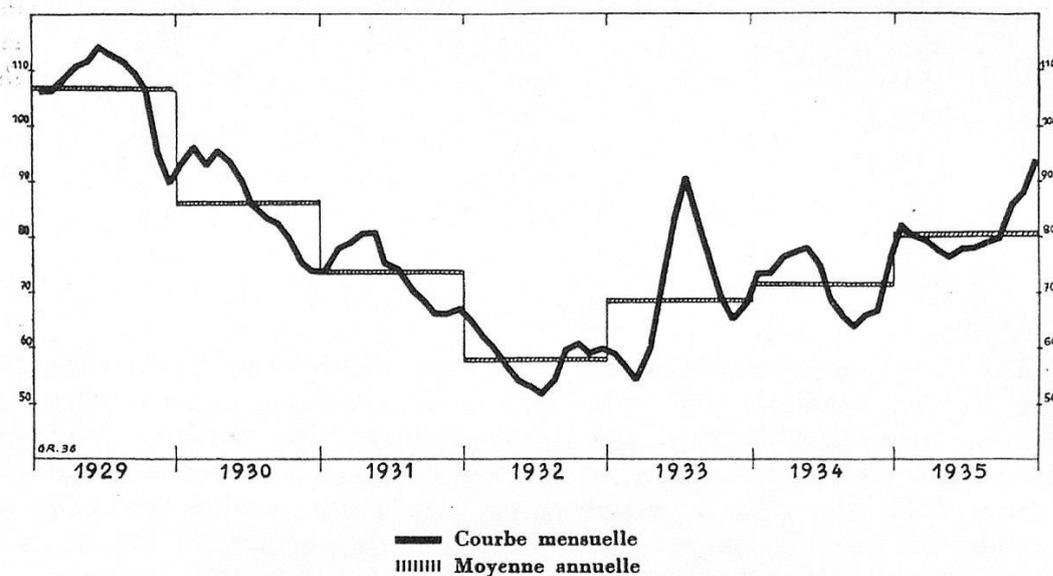
Les prix des produits industriels ont diminué dans des mesures beaucoup moins fortes. La baisse du cours du change mit, en mars 1933, non seulement un terme subit à une nouvelle chute, mais elle entraîna encore une sensible augmentation des prix, en particulier de ceux de l'agriculture, bien que le niveau fixé par Roosevelt n'ait pas été atteint. Des mesures de politique agraire ainsi que l'influence de la sécheresse entraînèrent de nouvelles hausses. C'est ainsi que le « ciseau agricole », c'est-à-dire l'écart entre le niveau des prix industriels et agricoles, s'est sensiblement rapproché.

La production industrielle

a atteint son point le plus bas en juillet 1932. Après une légère amélioration elle retomba au début de 1933 pour remonter après la dévaluation et la mise en vigueur de la politique de la NIRA, non sans de nombreuses rechutes. Notre graphique indique également la moyenne annuelle des chiffres de la production, laquelle fait mieux ressortir la tendance du développement en général. Les moyennes annuelles ont été de :

1928	100,0	1932	57,7
1929	107,2	1933	68,5
1930	86,5	1934	71,2
1931	73,0	1935	81,0

Production industrielle (1928=100)

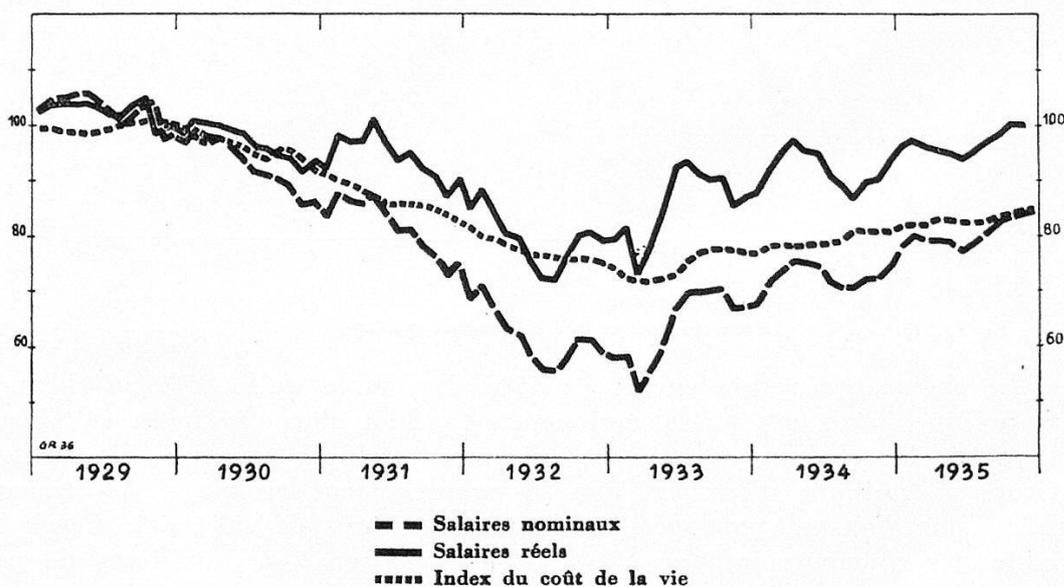


Il ressort de ce graphique que le point le plus bas atteint en 1932 s'est relevé peu à peu au cours des années suivantes.

Salaires et coût de la vie.

L'index des salaires nominaux (gain hebdomadaire des ouvriers industriels) a atteint son point le plus bas en mars 1933, soit 52,3. Depuis, il a très fortement augmenté.

Salaires et coût de la vie



Etant donné que le coût de la vie est également descendu jusqu'en 1933 pour remonter ensuite, le mouvement des salaires réels a été plus égal. Les chiffres indices du coût de la vie et des salaires réels ont subi les fluctuations suivantes pour la moyenne annuelle:

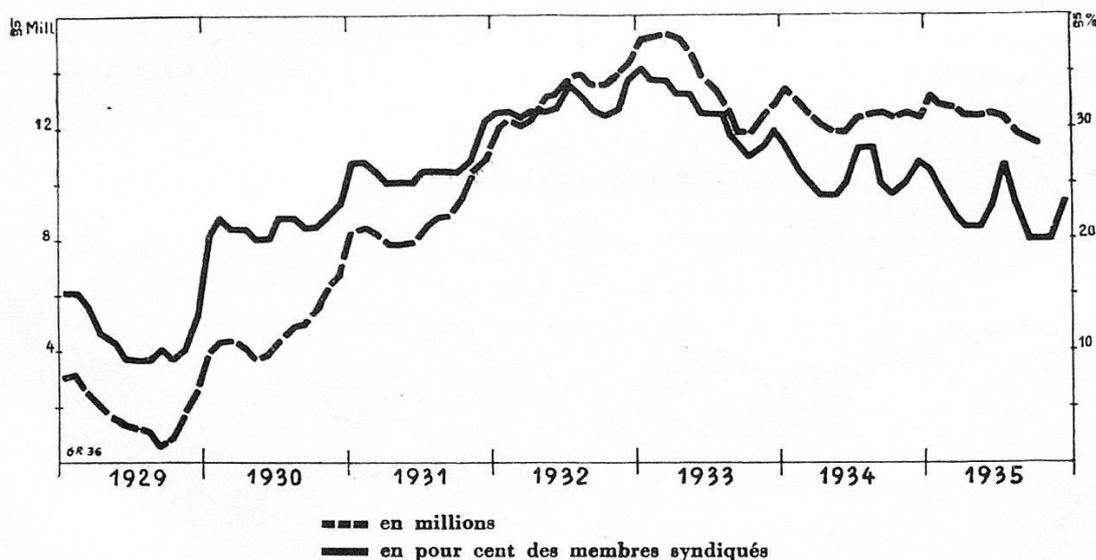
	Coût de la vie	Salaires réels
1928	100,0	100,0
1929	99,7	102,9
1930	95,9	97,2
1931	86,4	94,1
1932	77,4	79,5
1933	74,5	85,5
1934	79,1	91,5
1935	82,8	96,8

Chômage.

Les Etats-Unis ne possèdent pas de chiffres officiels sur le chômage. Par contre l'Union syndicale américaine publie des estimations mensuelles qui remontent jusqu'en 1929 ainsi que le pourcentage des membres syndiqués chômeurs. Les deux courbes sont reproduites dans le graphique. Reposant sur des bases différentes elles ne marchent pas tout à fait parallèlement. D'après les estimations de l'Union syndicale américaine le chômage a été pour la moyenne annuelle de:

1929	1,9 millions	1932	13,2 millions
1930	4,8 »	1933	13,7 »
1931	8,7 »	1934	12,4 »

Chômage.



Le chômage a reculé encore en 1935. Il semble qu'en 1929 le chômage était presque inexistant, car la conjoncture touchait alors son point culminant. Par contre les chiffres des années suivantes semblent exagérés. Ils relatent environ 3,5 millions d'ouvriers que le gouvernement occupe à des travaux publics, que l'on ne peut désigner comme travaux de nécessité. Parmi le nombre des chômeurs indiqués, il se trouve environ 2 à 3 millions de personnes incapables à travailler, ce qui réduit ainsi sensiblement le chiffre effectif des chômeurs.

Lors des années de prospérité, le chômage était déjà très répandu aux Etats-Unis. A la suite des progrès de la technique des ouvriers étaient congédiés journalièrement, lesquels, à la suite de l'augmentation de la production, n'ont

été réengagés que partiellement. Selon les chiffres suivants le degré d'occupation dans l'industrie américaine recula même pendant les années de prospérité 1927 et 1928 tandis que la capacité de rendement des ouvriers ne faisait qu'augmenter.

	Degré d'occupation	Capacité de rendement par ouvrier
		1923=100
1924	90,3	104
1925	91,4	115
1926	92,0	117
1927	88,7	120
1928	86,4	129
1929	89,8	133

Economie politique.

Les grandes banques suisses en 1935.

La situation des grandes banques suisses s'est encore aggravée au cours de 1935. Tandis qu'à certains moments il semblerait que le niveau le plus bas de la crise a été dépassé dans de nombreuses branches d'industrie, nous nous trouvons actuellement en pleine crise bancaire, assez grave même.

Depuis de longues années déjà les relations très étendues avec l'étranger sont devenues dangereuses pour nos banques. Les difficultés de paiement n'ont pas diminué d'intensité au cours des dernières années; parmi les pays qui pour maintenir la balance du trafic ont eu recours aux limitations de paiement, il convient désormais d'ajouter l'Italie.

L'année dernière, toutes les banques se sont efforcées de réduire le plus vite possible leurs créances à l'étranger, très souvent au prix de grands sacrifices. Les grandes banques sont toutefois encore en étroites relations avec les pays qui ont limité le service des paiements internationaux. Pour autant que l'on puisse en juger par les rapports annuels la plupart des banques ont amorti dans de fortes proportions ces postes. Quelques-unes, prévoyant de nouvelles pertes à l'étranger, ont constitué des réserves spéciales. Sur les 151 millions que l'Union de banques suisses possède à l'étranger, 67 millions sont placés dans les Etats qui ont limité leurs paiements, et sur cette somme 44 millions ne concernent que l'Allemagne. La Banque fédérale S.A. déclare avoir 108 millions à l'étranger, dont 95 millions en Allemagne et 3 millions dans d'autres pays où le service des paiements a été réduit. Dans ces mêmes pays, la Banque commerciale de Bâle possède 120 millions en chiffres ronds. Les chiffres concernant les autres banques n'ont pas été publiés. On estime que le Crédit suisse a encore près de 175 millions de francs déposés dans les pays dont le service des paiements est limité.

Or, les banques suisses n'ont pas seulement souffert des retraits de l'étranger et des difficultés de paiement, mais encore de la panique qui s'est emparée du public et l'a incité à retirer son argent. L'insécurité du franc, la peur de la dévaluation et la crainte de voir la liquidité des banques compromise, ont entraîné la thésaurisation des billets de banque, voire même une certaine